

Par la suite, les cours mondiaux sont tombés. Ainsi, au lieu de ne pas annoncer des cours initiaux pour 1981-1982 au mois de mars dernier, cours qui ne refléteraient pas nécessairement les conditions du marché qui existeraient au mois d'août, j'ai décidé d'attendre le mois de juillet pour faire cette annonce.

Bien que le cours initial pour le blé rouge de printemps n° 1 CW ait dépassé de 50c. celui du 1^{er} août 1980, il était inférieur de 60c. le boisseau par rapport au cours initial rajusté de 1980-1981. De nouveau, les céréaliers se sont plaints que ces cours étaient trop bas, mais encore une fois je répète que ces prix reflétaient les conditions du marché mondial.

Mon rapport annuel précédant les semailles, qui doit donner une idée du nombre d'acres de différentes céréales à emblaver, est pratiquement terminé et devrait être rendu public incessamment.

Les exploitants agricoles et leurs organisations ont bien précisé que pour eux les cours initiaux étaient un indice qui jouait un rôle important quand ils décidaient ce qu'ils allaient semer. C'est pourquoi j'ai décidé de suivre leur conseil et j'ai présenté au cabinet des recommandations concernant les cours initiaux de la campagne de 1982-1983. J'espère qu'une décision sera prise pour qu'il me soit possible de les rendre publics d'ici la fin du mois. En même temps, je fournirai les renseignements sur les recommandations que j'aurai à faire avant les semailles.

L'honorable G. I. Smith: Honorables sénateurs, pourquoi le ministre n'a-t-il pas le courage de faire une déclaration ministérielle au lieu de demander à un collègue de lui poser une question?

Des voix: C'est honteux!

Le sénateur Smith: Le ministre devrait avoir honte.

Le sénateur Argue: Mon courage, ici au Sénat, ne le cède en rien à celui de l'honorable sénateur, que je sache; aussi, son insinuation n'a pas sa raison d'être. Quoi qu'il en soit, le sénateur Guay m'a donné avis de sa question. Il n'est pas question d'annoncer une politique parce qu'aucune politique n'a encore été formulée. Je ne suis pas en mesure de l'annoncer. A l'heure actuelle, tout ce que je dis, c'est que j'ai présenté des recommandations au cabinet.

Une des raisons d'être du Sénat est sûrement de poser des questions et d'obtenir des réponses. A mon avis, la question était excellente. Les céréaliculteurs de l'Ouest s'y intéressent sûrement ainsi qu'à la réponse, et compte tenu des histoires qu'on fait ici depuis une demi-heure environ, la question et ma réponse en valent bien d'autres.

Le sénateur Smith: Si le ministre est si sûr de son courage, alors je ne lui lancerai pas de défi; je lui demande toutefois pourquoi il ne fait pas de déclaration ministérielle qui puisse être traitée comme telle.

Le sénateur Guay: Règlement!

Le sénateur Smith: Règlement? Et pourquoi? L'honorable sénateur a entendu les sottises qui se sont dites ici il y a quelques instants? Pourquoi alors crier au «Règlement»?

Le sénateur Guay: J'invoque le Règlement. Si le sénateur Smith veut bien consulter le compte rendu de nos délibérations, il verra que j'ai posé une question semblable l'année dernière. J'avais l'intention de le refaire cette année; le compte

rendu en témoignera. Les remarques de l'honorable sénateur ne me plaisent pas du tout.

Le sénateur Smith: Eh bien, nous sommes deux.

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Pas besoin de vous enflammer pour si peu, sénateur Guay.

LES NATIONS UNIES

LE TRAITÉ SUR LES ESSAIS D'ARMES NUCLÉAIRES DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE—LES MESURES PRISES PAR LE CANADA

L'honorable Andrew Thompson: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question, que me semble tomber à pic, au sujet du désarmement.

L'honorable G. I. Smith: Vous avez raison.

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): La détente.

Le sénateur Thompson: Pour situer ma question au leader du gouvernement, je rappelle que le Canada a participé dès le début aux efforts qui ont abouti au traité de 1967 sur les essais d'armes nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique. Les honorables sénateurs se souviendront qu'à son retour d'une conférence de l'OTAN, le sénateur Bonnell nous apprenait que le traité laissait à désirer et manquait de mordant.

Voici ma première question: Quelles mesures le gouvernement canadien a-t-il entreprises afin de raffermir ce traité sur les essais d'armes nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique?

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je prends note de la question.

L'AGENCE INTERNATIONALE DE SURVEILLANCE DES SATELLITES—LES MESURES PRISES PAR LE CANADA

L'honorable Andrew Thompson: Ma deuxième question se rapporte à l'Agence internationale de surveillance des satellites. Les Nations Unies publiaient en août dernier un rapport touchant un organisme de cette nature. Quelles mesures le Canada a-t-il prises relativement à ce rapport?

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, je prends également note de la question. Je ne puis fournir ce soir aucun renseignement sur le sujet.

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

TERRE-NEUVE—LA CHASSE ANNUELLE AUX PHOQUES—LA PULVÉRISATION DE TEINTURE SUR LES PHOQUES PAR LES PROTESTATAIRES

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement, question dont il devra probablement prendre note. Les membres de l'organisation Greenpeace ont l'intention de faire obstacle à la chasse aux phoques qui a lieu dans la région des Îles de la Madeleine en pulvérisant le pelage des phoques d'une teinture verte.

Il y a deux ans, la Direction des aliments et des médicaments a déclaré que la teinture verte en question pouvait inhiber les relations entre une mère et son jeune phoque. Si l'organisation Greenpeace agit pour des raisons vraiment